



# DÉONTOLOGIE DANS LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER

FORMATIONS COURTES

INITIATION

NEW

Ref. : 8973448

Durée :  
0 jour - 2 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 360 € HT

## OBJECTIFS

- Cerner le cadre légal et les enjeux liés à la déontologie pour les professions de l'immobilier
- Identifier le rôle et le fonctionnement du CNTGI

## POUR QUI ?

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables immobiliers et agents immobiliers
- Avocats, notaires et conseils

## PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit de l'immobilier

## COMPÉTENCES ACQUISES

Adopter une posture conforme aux règles de déontologie

## PROGRAMME

Déontologie dans le domaine de l'immobilier

### Cerner le cadre légal et les règles d'exercice des professions de l'immobilier

- Conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur des immeubles et les fonds de commerce (loi n°70 9 du 2 janvier 1970)
- Loi ALUR
- Loi ELAN

### Identifier les acteurs des professions de l'immobilier

- Les personnes soumises à la déontologie de l'immobilier
- La titularité d'une carte professionnelle
- Les personnes exclues des règles d'exercice des professions de l'immobilier

### Comprendre les enjeux liés à la déontologie pour les professions de l'immobilier

- Les principes déontologiques des professions de l'immobilier
  - l'éthique professionnelle
  - la compétence
- L'organisation et la gestion de l'entreprise
  - la transparence et la confidentialité
  - la défense des intérêts en présence
  - la confraternité
- Le respect des obligations légales
- Les conflits d'intérêts
- La lutte contre le blanchiment



Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr  
Siret 412 806 960 00040



## Identifier les sanctions prévues pour la violation de règles d'exercice des professions de l'immobilier

- Les sanctions de la loi n° 70 9 du 2 janvier 1970
- L'absence de sanctions disciplinaires pour des manquements aux obligations déontologiques

## Analyser le rôle et le fonctionnement du CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières) à l'issue de la loi ELAN

- La composition et le fonctionnement du CNTGI
- La commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières
- Les missions du CNTGI
- La perte du pouvoir disciplinaire du CNTGI

### INTERVENANTS

Diane DELUME  
186 SERVICES

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



### LIEUX ET DATES

À distance

02 juin 2025

02 déc. 2025